

# Des travaux sous charte qualité des réseaux : focus sur la nécessité des études préalables

La conception de réseaux et d'ouvrages d'eau potable et d'assainissement doit tenir compte de l'exploitation future des ouvrages. Ainsi, il est primordial d'adopter une démarche de prévention intégrée de la sécurité de l'exploitation du réseau et de garantir un fonctionnement optimum des ouvrages exécutés sur tous les nouveaux projets de construction/réhabilitation de réseau d'assainissement et d'eau potable.

Afin de garantir la pérennité des ouvrages réalisés, il est nécessaire voir obligatoire de réaliser des études préalables lors de la conception des réseaux, à savoir :

- des relevés topographiques,
- des études de sols,
- ou toutes autres études jugées nécessaires en fonction de l'environnement des travaux.

Ces études préalables permettent d'optimiser les tracés des canalisations, les pentes, la localisation des autres réseaux concessionnaires, etc... ainsi qu'appréhender au mieux le milieu environnant des ouvrages à créer afin de disposer des meilleurs matériaux et techniques à mettre en œuvre.

Cette demie journée permettra d'appréhender le bien fondé des études préalables dans la conception des travaux en démontrant ce que la charte qualité apporte en terme d'aide aux maîtres d'ouvrage et d'œuvre dans la mise en place de ces études tant sur le plan technique que réglementaire. Ce dernier sera abordé en détail par le biais des textes en vigueur (fascicule 70, DT-DICT, ...). Des cas concrets et retours d'expérience viendront illustrer les propos.



Version 2  
mars 2016  
**CHARTÉ**  
**Qualité des Réseaux**  
**d'Assainissement**



Version 2  
mai 2016  
**CHARTÉ**  
**Qualité des Réseaux**  
**d'Eau Potable**



# Des travaux sous charte qualité des réseaux : focus sur la nécessité des études préalables

## PROGRAMME

### 8h45 Accueil

### 9h00 Mot d'introduction

> *Didier Moers, animateur du groupe « Chartes » de l'ASTEE*

### 9h10 Rappel des financements de l'AESN sur l'application des chartes

> *René-Claude Fouilloux, Agence de l'eau Seine Normandie*

### 9h25 Echanges questions/réponses

### 9h35 Présentation générale des études préalables dans le cadre des travaux d'AEP et d'assainissement

> *Didier Moers, SIARP*

### 9h55 Cadre réglementaire des études préalables

> *Jean-Claude Behrens, Cabinet Merlin*

### 10h15 Echanges questions/réponses

### 10h30 Pause

### 10h45 Les études géotechniques dans la conception des travaux

> *Yohann Majecki, SAGA*

### 11h05 Cas concrets des conséquences en cas d'études préalables incomplètes ou non réalisées

> *Jean-Yves Richard, EIFFAGE CGR*

### 11h25 Echanges questions/réponses

### 11h40 Conclusion de la journée

> *Didier Moers, animateur du groupe « Chartes » de l'ASTEE*



# Des travaux sous charte qualité des réseaux : focus sur la nécessité des études préalables

**PLACES  
LIMITÉES**



Version 2  
mai 2016

**CHARTÉ**  
Qualité des Réseaux  
d'Assainissement



Version 2  
mai 2016

**CHARTÉ**  
Qualité des Réseaux  
d'Eau Potable



## BULLETIN D'INSCRIPTION

ASTEE Groupe de travail Chartes, 8 décembre 2017 - Paris

NOM ( <i>majuscules</i> )	Prénom
Fonction	Société / Organisme
Adresse	
CP	Ville
Téléphone	Fax
E-mail	

### FRAIS DE PARTICIPATION

gratuit

A retourner avant le 1<sup>er</sup> décembre 2017 à :  
ASTEE, 51 rue Salvador Allende, 92027 NANTERRE CEDEX  
Fax 01 49 67 63 03 - Mail : sandrine.besnard@astee.org



# Des travaux sous charte qualité des réseaux : focus sur la nécessité des études préalables

## INFOS PRATIQUES

### LIEU DE LA JOURNÉE

FNTP

9 rue de Berri  
75008 Paris

### CONTACT

ASTEÉ

51 rue Salvador Allende  
92027 NANTERRE CEDEX  
Fax 01 49 67 63 03  
Mail : [sandrine.besnard@astee.org](mailto:sandrine.besnard@astee.org)

